

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
VILLE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL  
DEUXIEME SEANCE DE 1985  
JEUDI 20 JUIN

L'an mil neuf cent quatre-vingt-cinq, le JEUDI 20 JUIN à 17 H 10, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en DEUXIEME SEANCE, dans la salle des délibérations, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. LEGROS Auguste - HOARAU Marcel - GERARD Marc - BOURHIS Camille - BOYER Eric - PAYET Aristide - CHANE-KUNE Maurice - FONTAINE Frantz - LEFEVRE Gérard - Mme FONTAINE Gabrielle - Mme BLARD Mogine - MM. MANES Gilbert - BOX Daniel - VICTORIA René Paul - RIVIERE Maxime - AFJEJEE Jack - MAHE Jean Denis - LAURET Gérard - DINDAR Ibrahim - HOARAU Raoul - VITRY Michel - DE LA HOGUE Jean-Marie - MOUTOUSSAMY Nicolas - Mme TURENNE Rose Mai - MM. PATEL Issop - AFJEJEE Abdoul-Hack - LAW-KOUN-MA-THON Roland - HIN-TUNG Jean - TANDRYA Fred - CAZANOVE Serge - FERRERE François - PERSONNE Serge - Mme BRUNIQUET Paule - Mme OLLIVIER Eliane - Mme DUPUIS Marie Claude - MM. KICHENIN Axel - DE BALBINE Alexandre - LICHARDY André - ANNETTE Gilbert - HOARAU Jacques - NATIVEL Mickael - FONTAINE Jean Daniel - RAUX Jules - AMELIN Raoul - GERARD Gilbert - ZITTE Guy Max

Etaient représentés :

Mme LAMANDE Florelle ..... par M. VICTORIA René Paul  
M. NATIVEL Jean Marc ..... par M. HOARAU Raoul  
M. ATECTAM Henri ..... par M. HOARAU Marcel  
Mme VERGES Laurence ..... par M. HOARAU Jacques

NOTA :

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 25 JUIN 1985 et que le nombre de conseillers présents a été de 46 / 55 en exercice.

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur GERARD Marc ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

LE MAIRE

A.D. LEGROS

